

Règlement du Vide-Grenier du 2 juillet 2023

1 - Le vide-grenier est réservé aux particuliers, et se déroulera sur les espaces verts de la Mairie de Notre Dame de Riez.

2 - Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui ainsi que de sa propriété lors de son départ.

3 - Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités concernant d'éventuels vols ou dégradations en tout genre et d'accident de véhicules.

4 - Nouveau : tout exposant qui souhaite stationner son véhicule sur son stand doit prévoir un emplacement de **6 ML** et **préciser le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule présent sur le site.**

5 - Emplacement de 3 ML minimum (4 € / ml).

6 - L'installation des exposants s'effectuera de 6 h à 9 h. Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne pourra circuler sur l'espace exposant de 9 h à 18 h (heure de démontage des stands).

7 - La disposition des emplacements est tributaire des espaces naturels existants.

8 - La vente d'armes, de véhicules, de 2 roues motorisés et d'animaux est interdite.

9 - Les inscriptions sont prises dans l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Toute inscription incomplète et non accompagnée du règlement ne sera pas retenue.

10 - Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement, même en cas d'intempéries (hormis annulation par une autorité compétente à cause de la COVID-19).

11 - Merci de joindre une photocopie de votre carte d'identité.

12 - **Date limite d'inscription : 15 juin 2023.**

13 - La restauration et le bar sont exclusivement réservés aux organisateurs.

Pour tout renseignement, envoyer un mail à

« videgrenierdesaventurriez@gmail.com » ou appeler au : 06 01 28 32 72



Organisateur : Les Aventur'Riez, 9 rue Louis XIII
85270 Notre Dame de Riez

Attestation – INSCRIPTION VIDE-GRENIER DU 2 JUILLET 2023

Je soussigné(e),

Nom et Prénom :

Né(e) le à Département Ville.....

Adresse :

CP : Ville :

N° immatriculation du véhicule :

Mail : Tél :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Art L »10-2 du Code du Commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du Code Pénal).

RESERVATION EMPLACEMENT :

Emplacement à partir de 3 mètres linéaires et de 6 mètres linéaires pour un véhicule.

Mètre linéaire => 4 €

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement pour une longueur de ML.

(chèque à l'ordre des Aventur'Riez)

A retourner impérativement avant le 15 juin 2023 à :

Les Aventur'Riez Riez, 9 rue Louis XIII, 85270 Notre Dame de Riez

Fait à Signature (obligatoire)

Le

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.

